

8.5 Protection sociale en Europe

En 2018, les **dépenses de protection sociale** atteignent en moyenne 28 % du produit intérieur brut (PIB) au sein de l'Union européenne (UE) à 27 pays ► **figure 1**. Cette part est la plus élevée en France (34 %) et dépasse 30 % au Danemark et en Finlande. *A contrario*, elle est inférieure à 20 % dans les pays de l'Est et atteint 15 % en Roumanie et Lettonie. Elle est la plus faible en Irlande (14 %). Ces écarts reflètent des différences de niveaux de vie, mais également la diversité des systèmes nationaux de protection sociale. Entre 2017 et 2018, la part des dépenses de protection sociale dans le PIB a baissé dans 17 pays de l'UE. Cette diminution atteint 0,8 point pour la Hongrie et 0,6 point pour l'Irlande, le Portugal et la Slovaquie. Elle est de 0,3 point pour la France. À l'opposé, la Lituanie et le Luxembourg affichent une hausse de 0,7 point.

Les pensions de vieillesse et de survie (la survie recouvrant principalement les pensions de réversion) représentent partout, excepté en Irlande, la première dépense de protection sociale. En 2018, elles représentent 46 % des **prestations sociales** versées dans l'UE. Cette part est particulièrement élevée dans les pays du sud : 58 % au Portugal, 59 % en Italie et 64 % en Grèce. Elle est aussi élevée en Roumanie (53 %) et en Pologne (56 %). À l'autre extrémité, l'Irlande y consacre 35 % de ses prestations sociales, en raison notamment de la jeunesse de sa population. Avec 46 %, la France occupe une position intermédiaire.

Les dépenses de maladie et de soins de santé constituent la deuxième dépense sociale. Leur part varie de 19 % à Chypre et en Grèce à 39 % en Irlande, en passant par 29 % en France.

Les dépenses consacrées aux autres risques restent plus modestes. La France consacre 6 % de ses prestations sociales à l'invalidité, contre 8 % en moyenne européenne, et 15 % pour le Danemark. La part du risque famille et enfance en France est proche de la moyenne européenne (8 %), les pays du sud se situant nettement en deçà. Les prestations chômage varient selon le taux de chômage et la générosité du système d'indemnisation. En 2018, la France y consacre 6 % de ses prestations sociales, contre 5 % dans l'Union européenne, cette part allant de moins de 1 % en Roumanie à 8 % en Irlande.

La protection sociale est financée soit par des cotisations sociales, soit par des recettes fiscales, sous forme de **contributions publiques** et d'**impôts et taxes affectés**. En 2018, 20 pays de l'UE financent majoritairement leur protection sociale par des cotisations sociales ► **figure 2**. Cependant, la part des recettes budgétaires et fiscales progresse dans la majorité des pays depuis une vingtaine d'années, la base d'imposition de ces dernières étant plus large que celle des cotisations sociales assises sur les seuls revenus du travail. C'est le cas en France depuis les années 1990 (création de la CSG en 1991, puis montée en puissance en 1998 et 2018, affectation croissante de taxes comportementales ou d'autre nature et de contributions dues par les entreprises). ●

► Définitions

Les **dépenses de protection sociale** comprennent la fourniture des prestations sociales, les coûts administratifs et autres dépenses. La fourniture de prestations en représente l'essentiel.

Les **prestations sociales** sont des transferts versés à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques (vieillesse et survie, maladie et soins de santé, invalidité, famille et enfance, chômage, logement et exclusion sociale).

Contributions publiques, impôts et taxes affectés : voir Glossaire.

► Pour en savoir plus

- *La protection sociale en France et en Europe en 2018 – édition 2020*, coll. « Panoramas de la Drees - Social », Drees, juin 2020.
- « Dépenses des administrations publiques dans l'UE en 2018 : part la plus élevée des dépenses publiques consacrée à la protection sociale et à la santé », *Communiqué de presse* n° 33, Eurostat, février 2020.

► 1. Prestations sociales en 2018

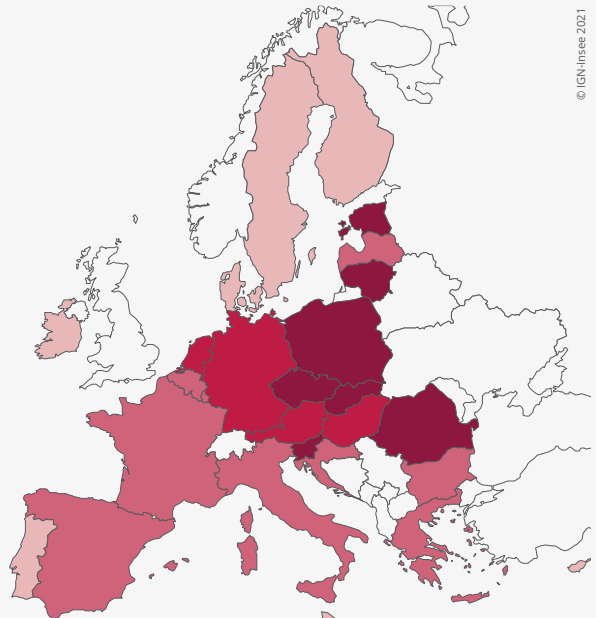
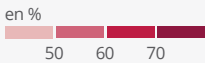
	Répartition des prestations sociales selon le risque couvert (en % du total des prestations)						Dépenses totales de protection sociale (en % du PIB)
	Vielliesse, survie	Maladie, soins de santé	Invalidité	Famille, enfance	Chômage	Logement, exclusion sociale	
Allemagne	38,4	35,4	8,7	11,5	3,2	2,8	29,6
Autriche	50,2	26,4	6,3	9,4	5,6	2,2	29,2
Belgique	46,7	27,0	9,0	7,5	6,5	3,5	28,7
Bulgarie	48,3	29,6	7,3	10,4	3,1	1,3	16,9
Chypre	55,4	19,2	4,6	6,7	5,5	8,6	18,1
Croatie	42,5	33,6	10,3	9,0	2,9	1,7	21,5
Danemark	40,6	21,7	15,0	11,2	4,2	7,3	31,4
Espagne	52,1	26,7	7,0	5,5	7,2	1,5	23,5
Estonie	40,6	29,9	11,4	14,4	2,9	0,8	16,4
Finlande	45,7	22,6	9,6	10,0	6,2	5,9	30,1
France	45,8	28,7	6,5	7,6	6,0	5,5	33,7
Grèce	64,1	19,4	4,1	6,6	3,8	2,0	25,3
Hongrie	49,7	28,1	5,6	11,8	1,7	3,2	17,4
Irlande	34,7	38,7	5,7	8,6	7,6	4,8	14,2
Italie	58,5	23,0	5,7	4,1	5,5	3,2	28,8
Lettonie	47,6	27,4	8,7	10,9	4,4	1,1	15,2
Lituanie	43,6	30,4	9,0	10,3	4,5	2,2	15,8
Luxembourg ¹	39,5	25,3	10,4	15,4	5,5	4,0	22,6
Malte	51,4	35,1	3,6	5,5	2,2	2,1	15,4
Pays-Bas	41,8	34,4	9,2	4,2	3,5	6,8	28,9
Pologne	56,2	22,0	6,8	13,0	1,2	0,7	19,7
Portugal	57,8	26,2	7,0	5,1	3,0	1,0	24,0
Rép. tchèque	46,7	33,4	6,2	9,2	2,5	2,0	18,5
Roumanie	53,4	28,9	6,3	10,2	0,4	0,8	15,0
Slovaquie	45,6	32,8	8,5	8,8	2,8	1,5	18,0
Slovénie	47,5	33,8	4,7	8,4	2,3	3,4	22,0
Suède	44,9	27,0	10,0	10,6	3,2	4,4	28,3
UE (27 pays)	46,4	29,3	7,6	8,3	4,7	3,7	27,9

¹ Les données relatives au Luxembourg ne sont pas entièrement comparables aux autres pays, car environ 40 % des bénéficiaires de prestations vivent en dehors du pays (travailleurs frontaliers notamment).

Lecture : en 2018, en France, 33,7 % du produit intérieur brut (PIB) est consacré à la protection sociale, 45,8 % des prestations sociales sont consacrées au risque vieillesse et survie.

Source : Eurostat, Sespros (extraction des données en mai 2021).

► 2. Part des cotisations sociales dans les recettes de protection sociale en 2018



© IGN-Insee 2021

Note : cotisations des employeurs et des personnes protégées (salariés, travailleurs indépendants, retraités ou autres personnes).

Lecture : en 2018, au Portugal, les cotisations sociales représentent 47,9 % des recettes de protection sociale.

Source : Eurostat, Sespros (extraction des données en mai 2021).